

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE INITIÉ PAR UNIFY GROUP SUR SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DE SON PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le Conseil d'administration de la société Unify Group (la « **Société** ») réuni ce jour a approuvé, dans son principe, un projet d'offre publique d'achat simplifiée initié par Unify Group sur ses propres actions (l'« **Offre** »), en vue de leur annulation. L'Offre serait réalisée dans le cadre de son programme de rachat, autorisé par l'assemblée générale de la Société du 8 juin 2026 (dans sa huitième résolution).

L'Offre serait réalisée, sous réserve de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du Règlement général de l'AMF et serait ouverte pendant une période minimale de 10 jours de négociation.

L'Offre serait libellée au prix de **2,70 euros** par action et porterait sur un nombre maximum de **926.000 actions** de la Société, représentant 1,51% du capital social d'Unify Group¹. La Société allouerait ainsi un montant pécuniaire maximal de 2.500.200 euros à ce programme de rachat d'actions financé sur la trésorerie disponible de la Société.

Ce prix d'offre extériorise une prime de 71,3% par rapport au dernier cours de clôture de l'action Unify Group qui précède l'annonce de l'offre et de 56,6% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes au cours des 60 jours de négociation qui précèdent la date de l'annonce de l'Offre.

Si le nombre d'actions présentées en réponse à l'Offre est supérieur au nombre maximum de 926.000 actions, il serait procédé, pour chaque actionnaire répondant à l'Offre, à une réduction de sa demande proportionnellement au nombre d'actions présentées à l'Offre conformément à l'article 233-5 du Règlement général de l'AMF.

Monsieur Pascal Chevalier, président-directeur général détenant 19,7 % du capital social de la Société et 28,47 % des droits de vote de la Société, et Monsieur Gautier Normand, directeur général délégué détenant 6% du capital social de la Société et 7,99 % des droits de vote de la Société, ont chacun précisé ne pas avoir l'intention d'apporter leurs actions Unify Group à l'Offre.

¹ Sur la base d'un nombre total de 61 261 452 actions Unify Group, représentant 1,2% droits de vote net de la Société au 30 septembre 2026.

Dans le cadre de ce projet d'Offre, le Conseil d'administration a mis en place, le 11 septembre 2026, un comité *ad hoc* composé de membres indépendants² et, sur recommandation de ce comité *ad hoc*, a nommé, le 25 septembre 2026, le cabinet Sorgem Evaluation, représenté par Madame Claire Karsenti (adresse : 11, rue Leroux, 75116 Paris, France ; email : ckarsenti@sorgem.com), en qualité d'expert indépendant afin qu'il établisse un rapport sur les conditions financières de l'offre et se prononce sur le caractère équitable du projet d'Offre.

Le Conseil d'administration se prononcera définitivement sur l'Offre envisagée et émettra son avis motivé au vu de l'attestation d'équité du cabinet Sorgem Evaluation au cours d'une prochaine réunion qui se tiendra dans les prochaines semaines.

Il est rappelé que conformément à son calendrier financier la Société a communiqué ses résultats semestriels ce jour par voie de communiqué de presse séparé disponible sur le site de la société : <https://unifygroup.com/>.

Avertissement :

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre en vue d'acquérir des titres, ni une sollicitation en vue d'une telle offre dans un quelconque pays, y compris en France. Conformément au droit français, l'offre ne pourra être réalisée que conformément à la documentation d'offre qui devra contenir les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre devra être soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers et l'offre ne pourra être ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers. Toute décision relative à l'offre devra se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation pourraient faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adressera pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et ne sera pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.



› Nouveau site [Unifygroup](https://unifygroup.com/)

› Suivez nos actualités sur [UNIFY GROUP | LinkedIn](#)

› Pour rejoindre notre [Club actionnaires](#)

² Le comité *ad hoc* est composé de Mesdames Patrycja Mothon, Laëtitia Vuitton et Monsieur Jérôme Masurel, il est présidé par Madame Patrycja Mothon.

À propos d'UNIFY Group – unifygroup.com | « Connecter contenus, technologies, savoirs et expériences »

UNIFY Group est un groupe diversifié international centré sur l'information, la formation et la rencontre entre entreprises, marques et audiences. Précurseur depuis 2012 dans les mutations technologiques du marché des médias, le groupe s'organise autour de quatre activités complémentaires à l'ère de l'intelligence artificielle : Reworld Media (médias), Ed'Learn (formation), Event Flow (événementiel) et Nyorda Group (technologie et marketing digital).

En 2026, UNIFY Group est présent dans 12 pays (37% du CA à l'international) et réunit 1 858 collaborateurs.

Le Groupe est coté sur Euronext Growth Paris : FR0010820274 – ALUNI.



Contacts

 investisseurs@unifygroup.com

Séverine Templet, Directrice communication | UNIFY Group
stemplet@reworldmedia.com | 33 (0)6 50 46 37 31

Ségolène de Saint Martin, Founder | PCE
sdestmartin@p-c-e.fr | 33 (0)6 16 40 90 73